



**RENFORCEMENT DES SYSTEMES AGROSYLVOPASTORAUX
LOCAUX DURABLES DE GUEDE VILLAGE, PODOR (RESALDU),
CODE 22/046-A (RESALDU)**

**TERMES DE REFERENCES DE PRESTATION DE SERVICES
TRAVAUX D'INSTALLATION D'UNE SYSTEME D'IRRIGATION POUR LE
PERIMETRE MARAICHER DU GPF DE KODITH**

DATE ET LIEU

Le 28 novembre 2023 à Ndioum

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

ENDA PRONAT travaille dans la commune administrative de Guédé Village depuis les années 90, en promouvant le développement rural durable des communautés locales à travers la promotion de l'agroécologie basé sur la gouvernance et gestion des ressources naturelles (foncière, eau), le contrôle, la valorisation et l'amélioration des ressources. Sur cette trajectoire, elle accorde une attention particulière aux actions avec les femmes et les jeunes, considérant que cette population cible est la force motrice du changement. Sa stratégie est basée sur des actions qui favorisent l'égalité, la participation citoyenne et le respect de l'environnement, dans le but de contribuer à une société où les droits sont garantis.

Depuis 2019, CERAI et ENDA PRONAT collaborent pour accompagner au niveau départemental avec des services techniques de l'État et des organisations de la société civile les communautés engagées sur la transition agroécologique locale. Cette approche vise à améliorer la résilience et la souveraineté alimentaire à travers l'accès et le contrôle des ressources de subsistance des communautés de la région, telles que la terre, l'eau, les ressources génétiques, et la participation active à la gestion des propres communautés de manière équitable et durable, sans gaspiller les ressources naturelles.

Le projet nommé Renforcement des systèmes agrosylvopastoraux locaux durables de G. village, Podor (RESALDU), code 22/046A a pour objectif d'améliorer la résilience des communautés agrosylvopastorales du bassin moyen du fleuve Sénégal en renforçant le droit à l'alimentation et à la nutrition. Il vise également à soutenir la transition agroécologique des systèmes agricoles locaux durables dirigés par des femmes dans 3 communautés du village de Guédé, Podor.

L'activité d'amélioration des aménagements des jardins des GPFs, objet des présents termes de références consiste à des travaux d'installation d'un système d'irrigation pour la parcelle des femmes du GPF du village de Kodith. A terme, ces travaux devront bénéficier aux femmes membres du GPF de Kodith.

2. DESCRIPTION DES TRAVAUX

Le/la prestataire est appelé à installer un réseau d'irrigation californien adapté, au niveau du périmètre maraicher du GPF de KODITH d'une superficie de 1ha.

2.1. Installation d'un système d'irrigation californien adaptée :

L'installation du système d'irrigation concerne le périmètre maraicher du GPF de Kodith. Il s'agit d'un réseau d'irrigation californien adapté connecté à un groupe motopompe installé au niveau du fleuve.

a) Fournitures et pose d'un système d'exhaure d'eau GMP :

Le/la prestataire est appelé à fournir et installer un groupe motopompe (GMP) mono cylindre. Le GMP doit être d'une puissance de 7.0 HP avec une sortie de 4 pouces. La fourniture sera accompagnée du tuyau d'aspiration d'au moins 7 m avec la crépine.

Le prestataire doit prévoir l'ensemble des accessoires qui permettront la bonne marche du GMP (colliers de serrage, boîte à outils, ...).

Il faut aussi prévoir la fourniture d'un tuyau flexible de 20m linéaires pour raccorder la pompe au réseau au moment de la descente des eaux du fleuve.

b) Fourniture de la tuyauterie et installation du réseau californien adapté:

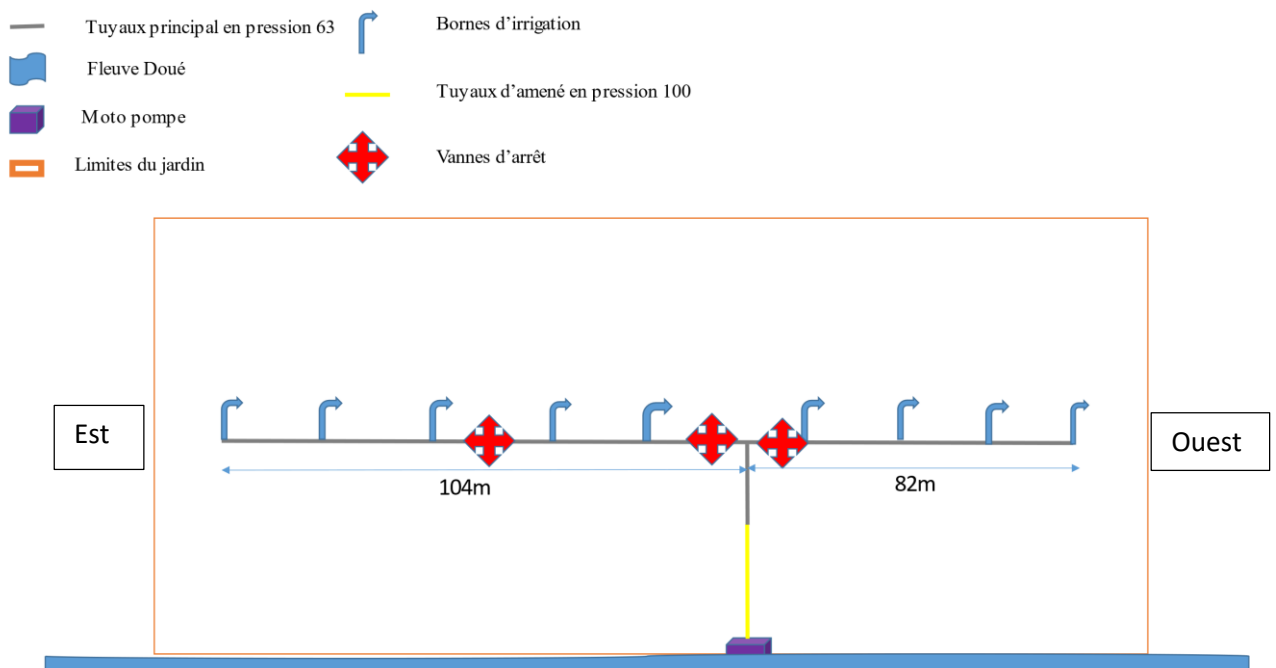
Le réseau californien doit être connecter au GMP, il est constitué d'une ligne de tuyau d'amené et d'une ligne de conduite principale.

La ligne du tuyau d'amené est de 21m linéaire dont 12m de diamètre 100 et 9m de diamètre 63.

La longueur du tuyau principal est de 186 m (partie Ouest 82m et partie Est 104 m), connecté avec 9 bornes distantes de 18m, et 3 vannes pour subdiviser le périmètre en 3 secteurs. L'une des vannes situées entre la troisième et la quatrième borne en partant vers l'ouest et 2 autres vannes situées entre la cinquième et la sixième borne. La distance entre la limite du jardin et les 2 dernières bornes est de 12 m.

Le prestataire doit apporter l'ensemble des accessoires (réducteur, T, coude, pots de colle, téflons, vannes)

2.2. Dimensionnement du réseau d'irrigation du périmètre de kodith



3. METHODOLOGIE ET APPROCHE

Le/la prestataire est appelé à développer une approche participative et inclusive qui informe, implique et associe les populations dans la réalisation des activités inscrites dans le présent TDR. Cette approche permettra de définir avec elles la méthodologie d'exécution des travaux.

Enda Pronat veillera à la mise en place d'un comité de suivi composé de l'équipe technique du projet et des représentants de la population pour mieux prendre en compte leurs préoccupations durant le déroulement des travaux.

Pour ce faire, le/la prestataire devra intégrer dans la démarche les phases suivantes :

- Une réunion de prise de contact avec le commanditaire et une visite du site pour des ajustements au besoin et le cadrage technique et méthodologique de la mission ;
- La remise d'un calendrier de travail avec le plan du système d'irrigation retenu avant démarrage
- Des interviews avec la population durant la phase d'exécution des travaux pour les associer davantage en vue de mieux répondre à leurs préoccupations sur la base des normes d'installation d'un réseau d'irrigation adaptées au terrain en question ;
- La valorisation de la main d'œuvre locale pour ces travaux si nécessaire ;
- La remise en état des lieux à la fin des travaux ;
- La formation du personnel d'exploitation sur le fonctionnement et l'entretien du système d'irrigation installé ;
- La remise du rapport provisoire des travaux en version Word ;
- La réception provisoire des travaux d'installation des systèmes d'irrigation installés ;

4. LIVRABLES

L'entreprise prestataire devra obligatoirement livrer les produits suivants ;

- Un calendrier de travail qui informe sur la chronologie de l'exécution prévisionnelle des activités avant démarrage des travaux ;
- Le rapport provisoire des travaux d'installation en version Word ;
- Le rapport final des travaux d'installation ;

5. DOSSIERS DE CANDIDATURES

Pour que son offre soit valable, le/la prestataire devra fournir les pièces administratives ci- après :

- Un argumentaire d'une (1) page maximum qui justifie les compétences acquises par le prestataire pour assurer la présente prestation ;
- Un document de 5 pages au maximum qui explique la méthode et la démarche d'intervention proposée en correspondance avec les activités à mener et le coût ventilé dudit intervention;
- Un document technique présentant les outils et matériels à utiliser lors des travaux ;
- Les diplômes et qualifications pour chaque profil de l'équipe technique et le nombre d'années d'expériences ;
- Des références (Attestations de services délivrées par des maîtres d'ouvrage) pour justifier que l'entreprise avait effectivement exécuté en tant que prestataire dans au moins deux (02) marchés des travaux d'installation de système d'irrigation dans les cinq (05) dernières années (2017 à 2022),
- La connaissance de la zone du projet et de la langue poulaar serait un atout.

6. DUREE DE LA MISSION

Le délai de réalisation des prestataires est de 25 jours calendaires, à partir de l'ordre de service de commencer les travaux.

7. Envoi des offres et délai de soumission

Les offres rédigées en langue française devront être envoyées à Enda Pronat en deux fichiers séparés intitulés « Offre Technique » et « Offre Financière » aux adresses suivantes : pronat@endatiersmonde.org et amagoia.labarga@cerai.org en mettant en copie l'adresse suivante : thiamsmalick39@gmail.com;

Les offres doivent être reçues par l'Autorité contractante à l'adresse spécifiée ci-dessus au plus tard le 08 décembre 2023 à 18h

La validité des offres est de trente jours (30 jours) jours à compter de la date limite de leur dépôt.

NB : Tout dossier reçu après la date et l'heure mentionnée ci-dessus ou non complet ne sera pas accepté.